

Le 16 mars 2020

OFFRE D'EMPLOI - PUBLICATION PROLONGÉE

Aide aux travaux publics - saison estivale 2020

La Municipalité de Saint-Urbain-Premier est à la recherche d'une personne qui, sous la supervision du contremaître des Travaux publics, aidera au travail saisonnier en voirie, aux parcs et aux propriétés municipaux.

Les exigences minimales du poste sont les suivantes :

- avoir une forme physique afin d'accomplir des tâches reliées à l'emploi à l'extérieur (peinture, désherbage, arrosage et entretien général des propriétés). L'énumération est non limitative;
- avoir un permis de conduire classe 5;
- être à l'aise ou se sentir à l'aise dans l'exercice de la conduite d'un camion léger avec remorque;
- être citoyen canadien ou résident permanent;

Le candidat doit s'assurer de **répondre obligatoirement** aux exigences suivantes et de le prouver par écrit:

- Le candidat doit préférablement avoir un intérêt marqué dans la voirie, les travaux publics, le génie civil ou l'horticulture. Tout autre domaine d'intérêt sera considéré.
- Ne pas être titulaire d'une bourse incompatible avec celle «Emploi d'été Canada»;
- Avoir entre 16 et 30 ans;
- Être citoyen canadien, résident permanent ou désigné comme réfugié en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour la durée de l'emploi;
- Avoir un numéro d'assurance sociale valide au début de l'emploi et être légalement autorisé à travailler au Canada conformément aux dispositions législatives réglementaires en vigueur dans la province ou le territoire visé.

La rémunération est selon la politique salariale en vigueur en fonction de l'obtention de la subvention. Le poste est saisonnier contractuel pour une durée d'au plus 12 semaines. L'horaire est fixé à 35 à 40 heures par semaine sans interruption (ne pas prévoir de période de vacances). Une partie du travail s'effectue la fin de semaine et il est possible d'avoir un horaire avec des heures brisées. L'offre d'emploi s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature en nous acheminant un curriculum vitae et les preuves de conformité aux obligations d'Emploi d'été Canada

au plus tard le 24 avril 2020 à midi, en utilisant un des moyens suivants :

par la poste

M. Martin Bujold
Municipalité de Saint-Urbain-Premier
204, rue Principale
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S1Y0

par courriel : voirie.sainturbainpremier@videotron.ca

ou **par télécopieur** au 450 427-2056.

L'octroi du poste est sujet à l'approbation de la demande de subvention par Emploi d'été Canada.